



Réunion du conseil de l'ED515 Complexité du Vivant 13 novembre 2020

1. Bilan des recrutements 2020
2. Journée d'accueil de l'ED
3. Information sur les prolongations de contrats doctoraux suite à la crise sanitaire
4. Information sur une évolution prochaine à la direction de l'ED
5. Questions diverses

1. Bilan des recrutements 2020

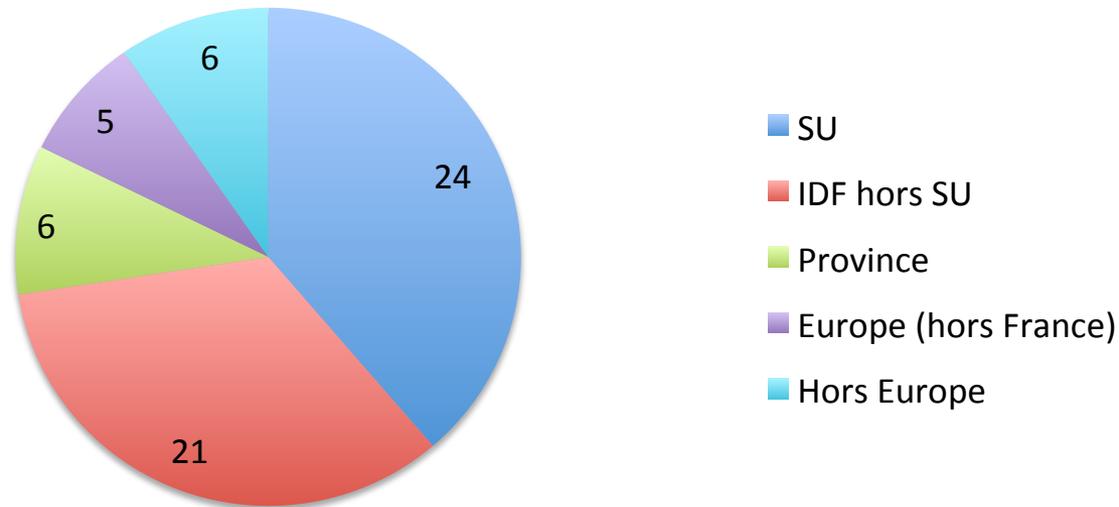
62 doctorants au 3/11/2020
35 femmes, 27 hommes
47 inscrits à SU, 15 inscrits à PSL

Evolution:

En 2019: 63 doctorants au 7/10/2020 (47 inscrits à SU, 16 inscrits à PSL)

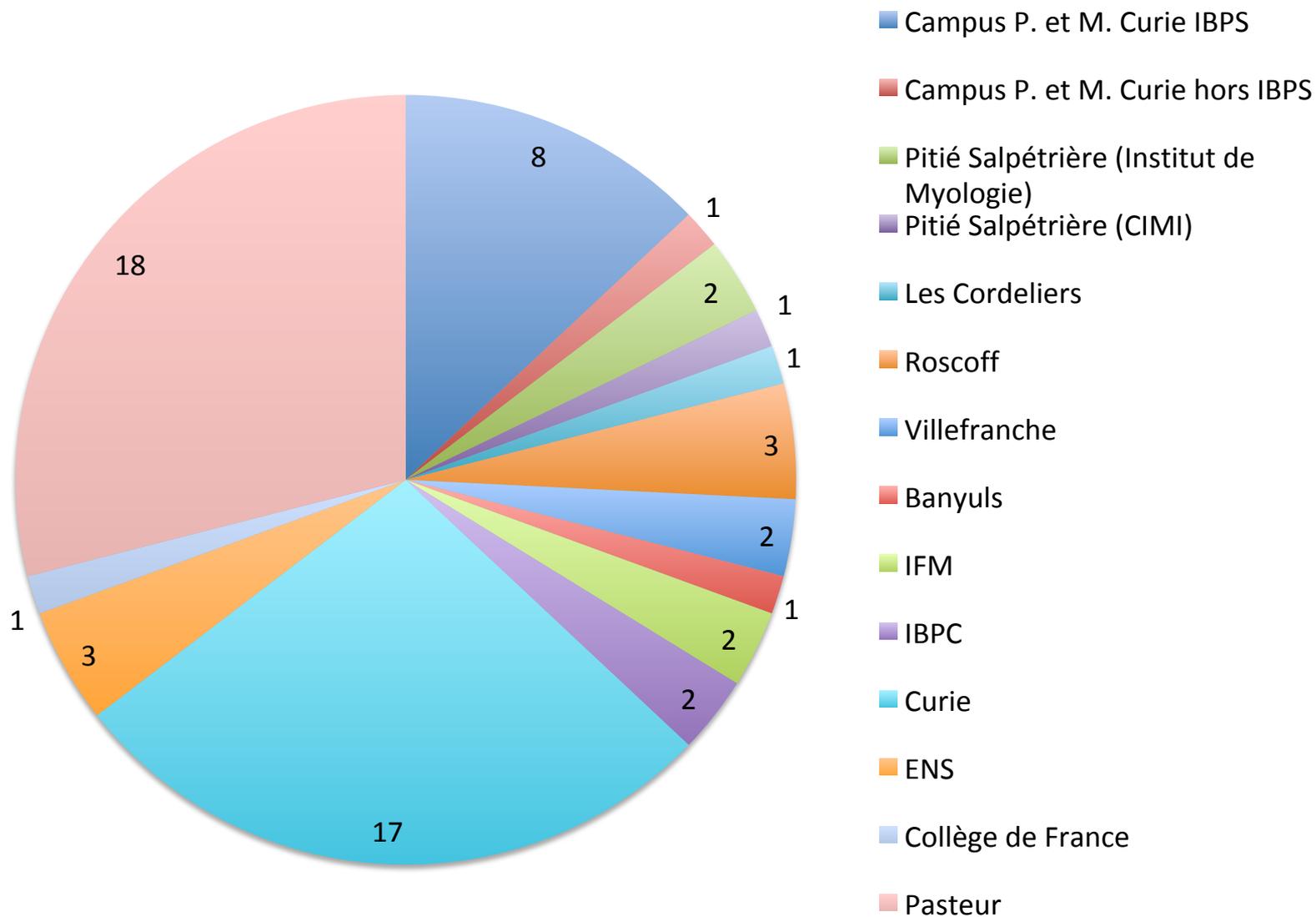
En 2018: 66 doctorants au 30/11/2018 (43 inscrits à SU, 23 inscrits à PSL).

*Origine du diplôme
(en nombre de doctorants)*



17,7% de diplômes étrangers (22% en 2019, 33,3% en 2018)

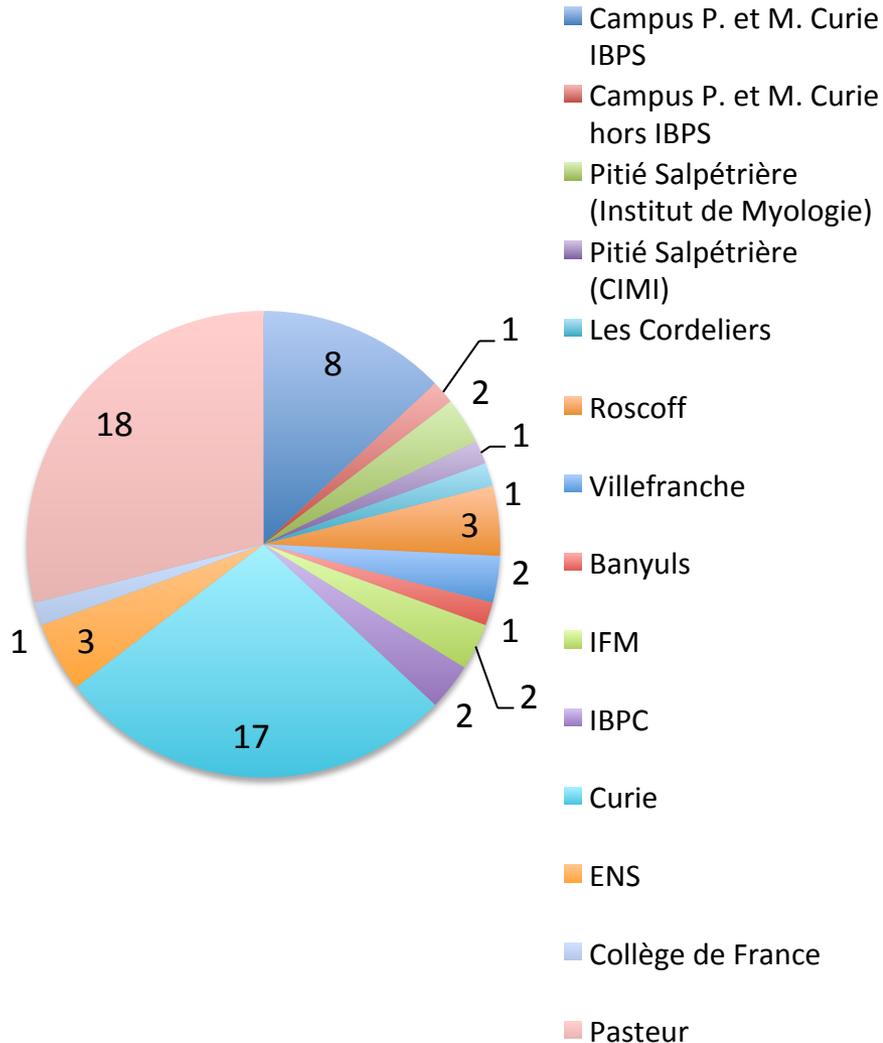
Répartition sur les différents sites (en nombre de doctorants)



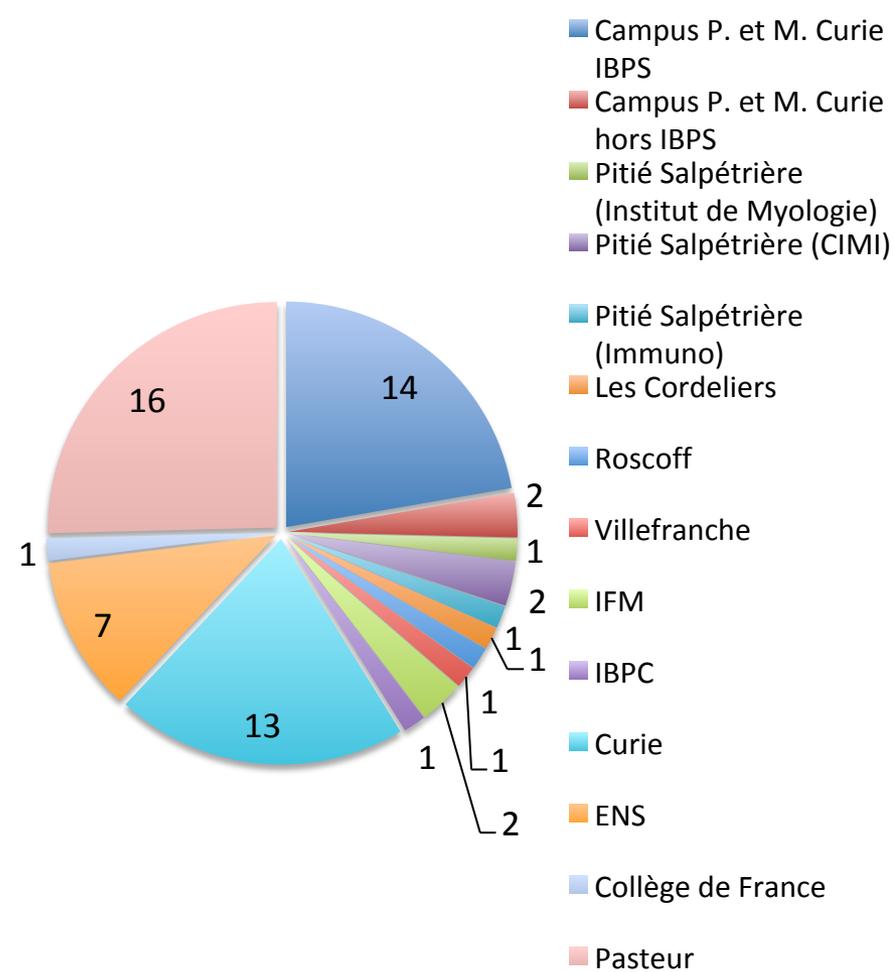
Répartition sur les différents sites

Comparaison 2019-2020

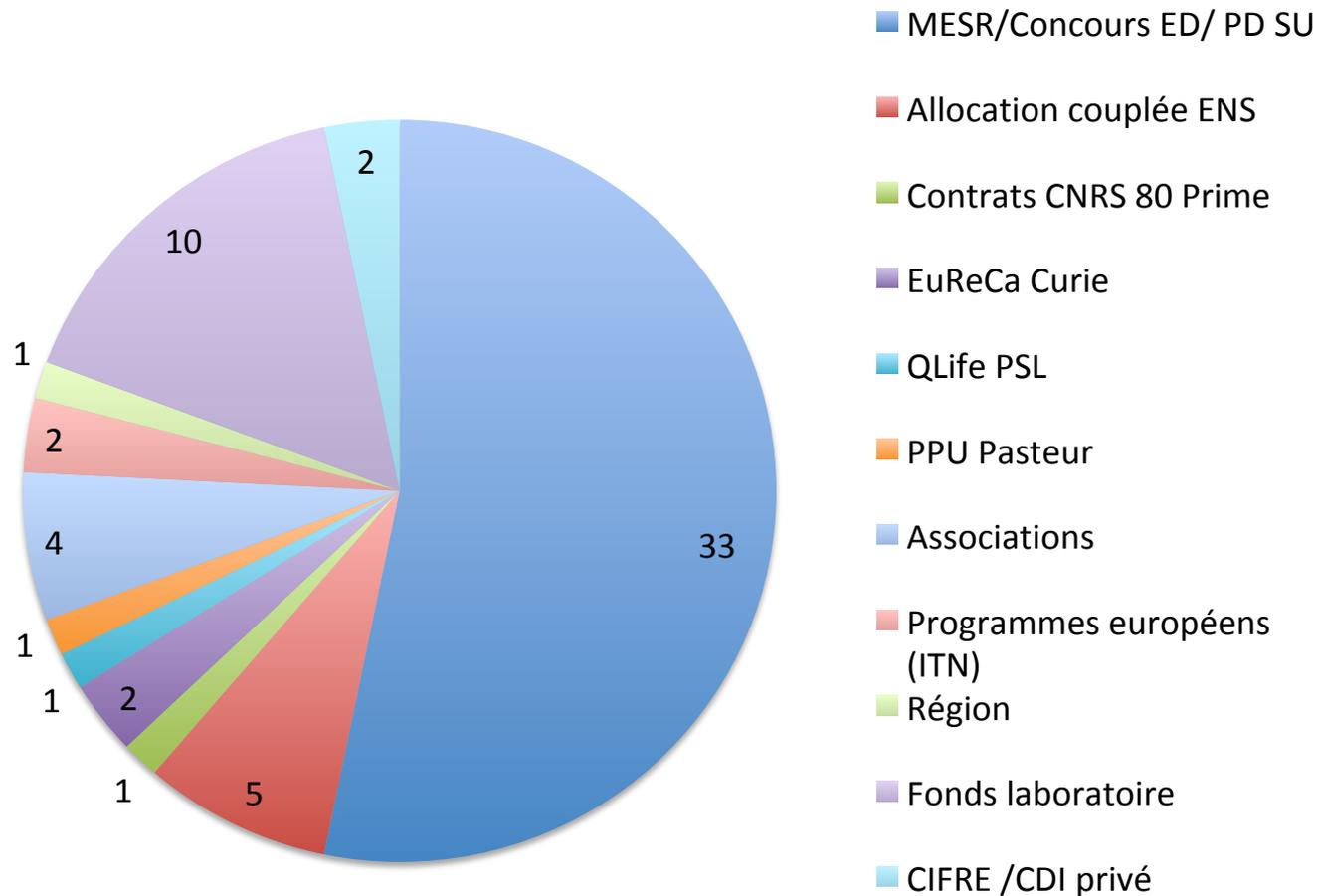
2020



2019



Origine des financements (en nombre de doctorants)



Par rapport à 2019:

- ✓ Plus de CD ministériels MESR/concours/AMN (38, contre 31 en 2019): effet des CD Pasteur du concours
- ✓ Moins de doctorants Eureka et PPU (3 contre 4 en 2019; 9 en 2018 et 16 en 2017)
- ✓ Moins de CIFRE (1 contre 3 en 2019)

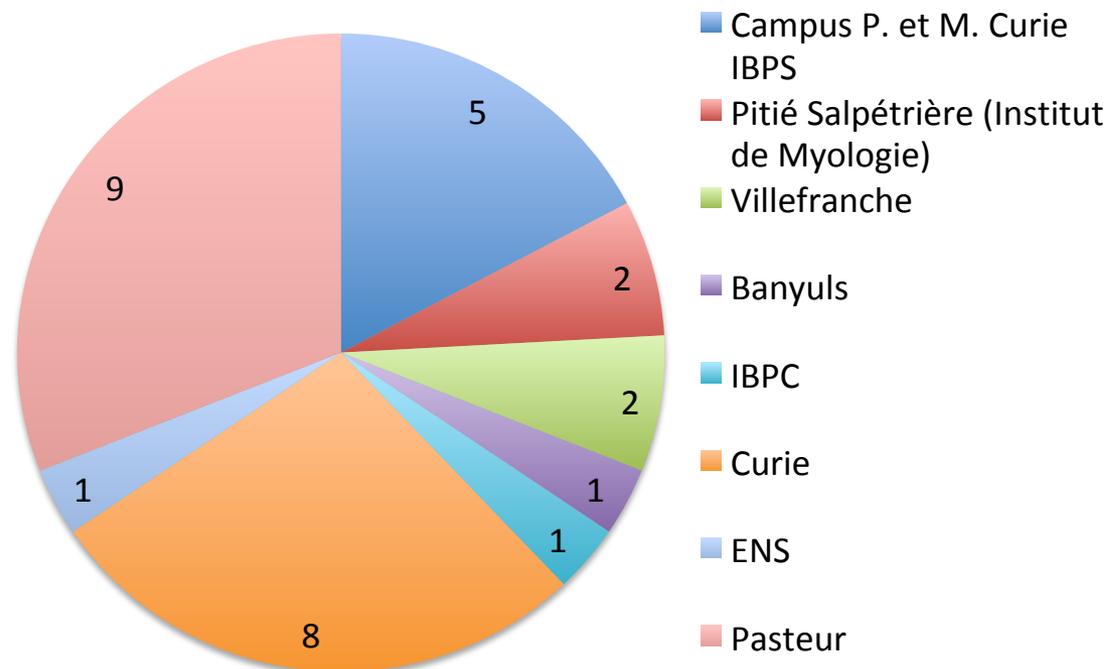
Les 38 financements ministériels et des établissements attribués au concours de l'ED (SU/PSL/IP)

- ✓ 5 allocations couplées AMN (3 ENS Cachan, 1 ENS Lyon, 1 ENS Paris)
- ✓ 1 CD handicap
- ✓ 1 CD programme doctoral SU IPV
- ✓ 2 CD initiative SU IBio
- ✓ 0,5 CD politique scientifique SU (complément à ½ financement Bretagne pour un candidat classé au concours de l'ED)
- ✓ 29 CD concours ED (19 CD SU, 5 CD PSL, 5 CD Pasteur)

Les 29 contrats du concours de l'ED (19 SU, 5 PSL, 5 Pasteur)

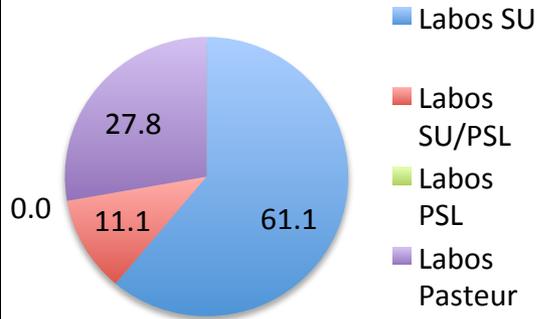
- ✓ Audition de 50 candidats (visio intégrale, test de connection proposé aux candidats avant le concours)
- ✓ A l'issue du concours, établissement d'une liste de 39 candidats classés
- ✓ Après les concours des 4 ED de bio de SU, discussion avec Pasteur: sur les 12 CD négociés (50% de SU provenant des contingents des ED, 50% de Pasteur), attribution de 9 CD à des doctorants CDV de Pasteur selon l'ordre de classement (dernier candidat Pasteur CDV obtenant un CD: 21ème/39;; au total, 9 candidats Pasteur sur les 13 classés ont eu un CD).
- ✓ Convention de reversement Pasteur vers SU finalement signée fin octobre: les 9 doctorants Pasteur du concours de l'ED ont un CD SU
- ✓ Après 5 désistements (CD région, CD FRM, CD Q-Life): descente jusqu'au rang 38 sur la liste du concours

Répartition par site des 29 CD du concours

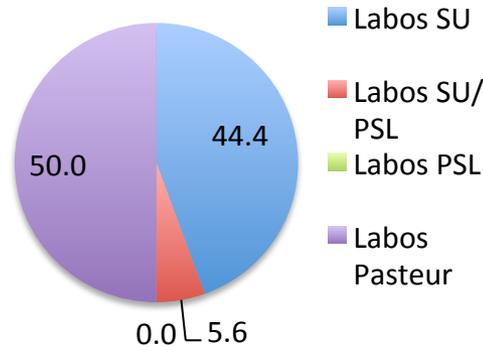


Evolution de la répartition des CD SU du concours depuis 2016

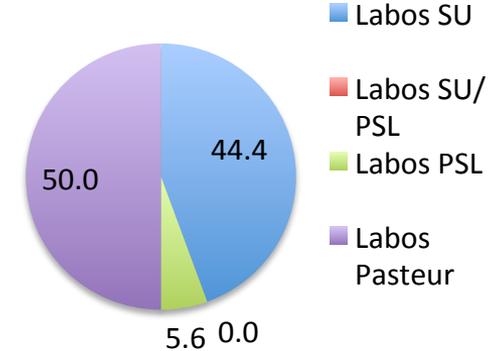
Localisation CD SU concours en 2016
(sur 18 CD, en %)



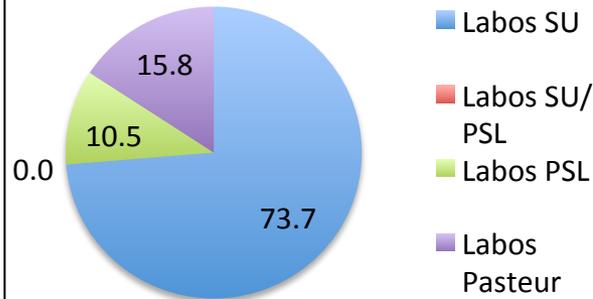
Localisation CD SU concours en 2017
(sur 18 CD, en %)



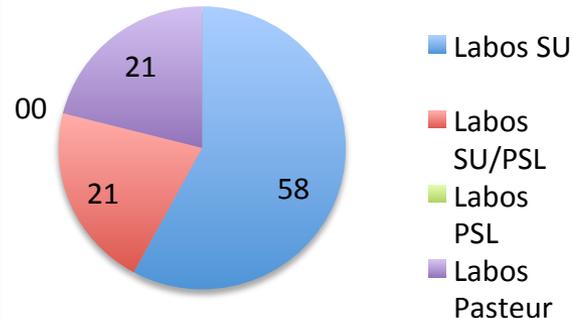
Localisation CD SU concours en 2018
(sur 18 CD, en %)



Localisation CD SU concours en 2019
(sur 19 CD, en %)



Localisation CD SU concours en 2020
(sur 19 CD, en %)



Evolution de la répartition des CD SU du concours depuis 2015

	Nb total CD concours de SU	CD SU à Curie (tutelle SU et PSL)	CD SU à l'ENS (tutelle PSL)	CD SU au Collège de France (tutelle PSL)	CD SU à l'IBPC (tutelle SU et PSL)	CD SU à SU	CD SU ailleurs qu'à SU ou PSL
2015	22	1	0	1	0	16	4
2016	18	0	0	0	2	11	5
2017	18	0	0	0	1	8	9
2018	18	0	1	0	0	8	9
2019	19	0	2	0	0	14	3
2020	19	4	0	0	0	11	4
Total	114	5	3	1	3	68	34

Evolution de la répartition des CD PSL du concours depuis 2015

	Nb total CD concours de PSL	CD PSL à Curie (tutelle SU et PSL)	CD PSL à l'ENS (tutelle PSL)	CD PSL au Collège de France (tutelle PSL)	CD PSL à l'IBPC (tutelle SU et PSL)	CD PSL à SU	CD PSL ailleurs qu'à SU ou PSL
2015	6	4	1	1	0	0	0
2016	7	2	3	1	1	0	0
2017	5	3	1	0	1	0	0
2018	6	3	2	1	0	0	0
2019	5	4	1	0	0	0	0
2020	5	4	1	0	0	0	0
Total	34	20	9	3	2	0	0

Changements de politique des établissements SU/PSL entre 2019 et 2020:

- ✓ SU ne met plus de CD à l'ENS et au Collège de France (tutelle PSL seulement)
- ✓ SU ne met plus de CD dans les UMR Curie avec tutelle secondaire SU (UMR 144 et UMR 3215) en 2020, parmi les 8 CD du concours mis à Curie, 4 par PSL (UMR 3215 et UMR 144) et 4 par SU (UMR 3244, 3664 et 168)
- ✓ PSL ne met plus de CD à l'IBPC
- ✓ Les CD PSL sont distribués aux ED par les Programmes Gradués (PG Sciences du Vivant: 15 CD sur les 62 CD PSL; 5 de ces 15 CD PG SDV attribués à CDV)

Si les CD PSL n'augmentent pas, risque dans les années à venir de se retrouver avec des candidats de labos PSL classés au concours de l'ED mais qui n'auront pas de CD

Projets de programmes doctoraux SU-Pasteur et SU-Collège de France

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de SU le 9/10/2020

Objectif : renforcer les interactions scientifiques et en établir de nouvelles avec les labos de SU et ceux de l'Institut Pasteur et du Collège de France (niveau doctorat)

Programme SU-Pasteur en 2021 : co-financé à part égal par l'Institut Pasteur et SU

Appel à projets de recherche doctoraux : projets co-portés par un labo SU et un labo Pasteur

Validation des projets par les ED

Recrutement des candidats par un jury spécifique du programme (ED concernées associées au jury)

Porteur/Porteuse du programme à déterminer

Convention de partenariat en cours de rédaction

Partenariat Collège de France

Les CD SU des ED peuvent soutenir des projets co-portés par un labo Collège de France sans tutelle SU et un labo SU (mais pas d'attribution à des projets portés seulement par un labo du Collège de France)

Convention de partenariat en cours de rédaction

2. Journée d'accueil de l'ED

Mercredi 25/11 matin en visio-conférence, programme réduit, pas de session poster

Présentation de l'ED et du parcours de doctorat

Présentation des représentants des doctorants: contenu ?

Contact pris à l'ABG (construction projet professionnel): pas disponibles pour intervenir cette année

3. Bilan des prolongations de contrats doctoraux en lien avec la crise sanitaire

Principes du processus de prolongation des CD pour les doctorants inscrits à SU

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de SU le 9/10/2020

- ❖ SU ne prolonge les CD **que lorsqu'il est employeur** et sur la base de l'avis de l'ED
- ❖ Lorsque le CD SU est financé sur **masse salariale état**
SU prolonge et demande le remboursement au MESRI
Gestion: Dominique Belle et Odile Cortinovicis qui transmettent aux RH des facultés concernées
- ❖ Lorsque le CD SU est financé par une **ANR (ou Idex)**
Les prolongements sont traités par la DR&I (SAIC) (Sciences)
Les CD sont prolongés sur les ANR et SU demande le remboursement au MESRI (pas pour les Idex)
- ❖ Lorsque le CD SU est financé sur un **autre type de crédits** (Région, fondation..)
Les prolongements sont traités par la DR&I (SAIC) (Sciences)
Le prolongement n'est acté que si le financeur verse l'argent nécessaire à la prolongation
- ❖ SU s'engage uniquement sur les prolongations de 3^{eme} et 4^{eme} année. Le traitement des 1^{er} et 2^{eme} année dépendra du remboursement effectif par le MESRI

Enquête auprès des doctorants SU: gérée par le Collège Doctoral, via un formulaire (Lime Survey);
des soucis de transmission (au DT, au DED) des réponses au formulaire

*Chiffres concernant la prolongation des CD pour les doctorants inscrits à SU,
toutes ED confondues*

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de SU le 9/10/2020

❖ **FSI et FM - Doctorants en 3^{eme} année**

121 demandes de prolongation validées par les directeurs d'ED transmises aux RH

488 mois au total (en moyenne 4 mois). 1,2 million d'euros

Reste Environ 20 prolongements à transmettre.

81 avenants signés à la FSI – 20 avenants signés à la FM

Pour ceux non signés à temps : avance sur salaire sera faite

❖ **FL – Doctorants en 3^{eme} année**

10 prolongements

Principes du processus de prolongation des CD pour les doctorants inscrits à PSL

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de PSL le 2/10/2020

Contexte juridique, dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 :

Circulaire du 26 juin 2020 relative à la prolongation des contrats doctoraux, certains contrats ATER et contrats de recherche affectés par le COVID-19

Suite au Directoire du 30 juin 2020, PSL (VP RFG) a établi une procédure relative à la prolongation des CDs affectés par la COVID-19 (transmise aux écoles doctorales et au groupe scolarité doctorat de PSL) :

- Reprenant les éléments clés de la circulaire du MESRI (conditions d'éligibilité, de prise en charge...)
- Précisant la mise en œuvre à PSL (remontées, procédure, calendrier...)
- ⇒ [Remontée par les établissements à college-doctoral@psl.eu et rfg@psl.eu](mailto:college-doctoral@psl.eu)
- ⇒ [Remontée des contrats doctoraux propres de l'établissement-composante financés par le MESRI ou les autres ministères ainsi que tous ceux délégués par PSL-EP \(MESRI et IDEX, puisqu'aucune distinction n'a été faite\).](#)

Un module a été mis en place dans ADUM pour la procédure de validation interne des demandes :

1. Le doctorant dépose sa demande via son espace personnel ADUM
2. Avis du directeur de thèse => Avis du directeur d'unité => Avis de l'école doctorale

Bilan des demandes faites par les doctorants de l'ED CDV, connues par l'ED

- ✓ Formulaire SU doctorants en 1ère, 2ème et 3ème année en 2019-2020: 65 formulaires reçus (1A: 25; 2A: 15; 3A: 25); durée moyenne validée par l'ED: 3,5 mois
- ✓ Formulaire PSL doctorants en 1ère, 2ème et 3ème année en 2019-2020: 39 formulaires reçus (1A: 14; 2A: 17; 3A: 8); durée moyenne validée par l'ED: 3,4 mois
- ✓ Formulaire pour prolongation CD CNRS ou CIFRE, avec demande de lettre à l'ED: 13; durée moyenne validée par l'ED: 3,6 mois

TOTAL: sur 235 doctorants 1A, 2A, 3A en 2019-2020: 117 demandes de prolongations soumises à l'ED; plusieurs doctorants en 3A n'ont pas fait de demande (obtention d'un financement de 4ème année)

Effet de la crise sanitaire sur les inscriptions en 4ème année et les soutenances

Nombre de doctorants inscrits en 4ème année

Rentrée 2018	Rentrée 2019	Rentrée 2020
56	38	64

Nombre de doctorants soutenant en 3ème année (avant fin décembre 2020)

2018	2019	2020
30	42	19

Exonération exceptionnelle des droits d'inscription en 2020-2021 dans le cadre de la crise sanitaire

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de SU le 9/10/2020

- ❖ Exonération exceptionnelle des droits d'inscription pour 2020-2021 proposée aux :
- ❖ doctorants inscrits en troisième année ou plus en 2019-2020 et **devant initialement soutenir leur thèse entre septembre et décembre 2020**
- ❖ dont les **travaux ont été retardés par le confinement et la crise sanitaire**
- ❖ se voient contraints de **se réinscrire** dans le cadre d'une année supplémentaire en 2020-2021 afin de terminer leur travail de thèse et de pouvoir **soutenir entre janvier et fin juin 2021.**

Diapo présentée à la réunion du Collège Doctoral de PSL le 2/10/2020

En raison des circonstances exceptionnelles résultant de la crise sanitaire relative au virus covid-19, les doctorants PSL soutenant leur thèse entre le 1er janvier 2021 et le 31 mars 2021 seront exonérés de leurs droits d'inscription.

Ils seront inscrits administrativement à PSL pour l'année universitaire 2020-2021 et s'acquitteront de la CVEC.

Cette décision exceptionnelle est valable :

- Pour tous les établissements de PSL et pour l'année universitaire 2020-2021 uniquement
- Pour tous les doctorants PSL (qu'ils aient ou non bénéficié d'une prolongation de la durée de leur thèse et de leur financement, suite à la crise sanitaire)

4. Information sur une évolution prochaine à la direction de l'ED

5. Questions diverses

- *Organisation du concours 2021:*

Pour rappel, calendrier et modalités concours 2020:

- ✓ Appel à projets lancé par mail (et après AG de l'ED): **fin janvier/début février 2020**
- ✓ Dépôt des projets doctoraux: au plus tard **le 15 mars 2020**
- ✓ Validation des projets par le bureau de l'ED: **semaine du 20 avril 2020**
- ✓ Dépôt des candidatures: au plus tard le **7 juin 2020**
- ✓ Pré-sélection des candidats si plus de 60 candidatures: **25 ou 26 juin 2020**
- ✓ Concours: **1, 2, 3 juillet 2020**: auditions mercredi 1 (journée) et jeudi 2 (matin); délibérations vendredi 3 juillet (après midi)
- ✓ Jurys: 2 sous-jurys en parallèle, audition de maximum 60 candidats (20 minutes par candidat: 10 minutes d'audition et 10 minutes de questions)
- ✓ Critères de notation pour les auditions: les mêmes que l'an dernier:
 - Qualité de la présentation orale (coefficient 1)
 - Maîtrise du sujet et réponses aux questions (coefficient 2)
 - Qualité du sujet et de l'encadrement (coefficient 1)
 - CV et parcours du candidat (coefficient 2)

- *Organisation de la journée scientifique de l'ED 2021 (JBE)*
- *Décision de mise en place par SU du logiciel ADUM de gestion du doctorat (coût: 54Keuros pour 3600 doctorants; recrutement d'un chef de projet pour le déploiement; mise en service pas immédiate, pas de date donnée)*